

Soutien du journalisme d'agence

Maintien du journalisme d'agence, qui contribue à la formation démocratique de l'opinion

Lors de la séance du groupe de ce jour, le PBD a décidé de déposer, à l'occasion de la prochaine session, une motion chargeant le Conseil fédéral de mettre en œuvre des mesures de soutien pour maintenir le journalisme d'agence, qui revêt une importance nationale.

En janvier, l'ats a annoncé que 34 postes à temps plein sur 150 seront supprimés. L'ats est la seule agence d'information bénéficiant d'un service d'information équivalent dans les trois langues nationales allemand, français et italien. Tous les médias renommés suisses dépendent de ce service d'information. L'affaiblissement de ce service entraverait de manière durable la qualité et la fiabilité du contenu des informations suisses.

La motion du PBD charge le Conseil fédéral d'examiner et d'appliquer des mesures immédiates, permettant d'éviter sur le court terme la restriction du journalisme d'agence. L'introduction d'une base légale pour les médias en ligne par la Confédération, permettant le soutien du journalisme d'agence au moyen d'une convention de prestation, doit être examinée sur le moyen à long terme. Les conditions doivent garantir une organisation indépendante de l'État, afin d'empêcher de manière fiable l'influence politique et de garantir l'assurance qualité. Un service équivalent dans toutes les langues nationales doit être garanti.

Renseignements :

Rosmarie Quadranti, conseillère nationale, 079 865 66 11

16.02.2018